



Assemblée Générale ordinaire Elective

Chers Adhérents du Castres Tarn Sud Tennis de Table

CONVOCATION

Le Comité directeur vous convie à l'A.G.O.Elective qui aura lieu le

Lundi 03 JUIN 2024 à 18h30

Salle de l'Omepps à Gourjade

C'est un événement important pour le bon fonctionnement de votre association et votre présence est vivement recommandée.

Ordre du jour :

- **Mot du Président**
- **Rapport moral du Président**
- **Rapport Financier**
- **Rapport Prévisionnel**
- **Rapport Sportif**
- **Calendrier Sportif prévisionnel**
- **Révision tarifs licences (FFTT et FFSA)**
- **Candidature au bureau**
- **Questions diverses**

**Siège social
Maison des associations**

**Place du 1^{er} Mai
81100 - Castres**

Déclarée à Castres
le 14/01/2016 n° W812003324
SIRET: 452 831 902 00021

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter en signant la procuration ci-dessous.

Conformément aux Statuts, chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation) , âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir 2 procurations maximum.

Procuration à l'A.G.O.Elective du Castres Tarn Sud Tennis de Table

Du 03 juin 2024

Je soussigné,

(Si) représentant légal du mineur de moins de 16 ans :

(nom), (prénom)

Donne par la présente PROCURATION à :

.....

Date et signature :

PROCURATION

à renvoyer
avant le 01.06.2024
par retour de courriel
à l'adresse suivante:

secretariatcttt@hotmail.com

Ou sur le groupe WhatsApp
Vous concernant